

Le droit à la mobilité pour tous en Région : pouvoir s'appuyer sur l'expérience de l'Agence Lozérienne de la Mobilité



L'AGENCE LOZÉRIENNE DE LA MOBILITÉ : UNE EXPÉRIENCE ET DES COMPÉTENCES EN MOBILITÉ AU SERVICE DE LA RÉGION

Dans le cadre de votre compétence générale **Transport**, vous envisagez, au cœur de la nouvelle Région Occitanie la création d'une Agence Régionale de la Mobilité.

L'**Agence Lozérienne de la Mobilité (ALM)**, première agence tout public de la Région Occitanie, souhaite mettre à votre disposition ses connaissances des problématiques associées à la mobilité d'un des départements « hyper rural » de la Région, la Lozère, mais aussi ses compétences techniques et d'animation pour construire, avec vous, cette agence régionale.

Sur la base de notre expérience, ce **projet de création d'une Agence Régionale de la Mobilité** nous apparaît tout à fait pertinent pour un territoire aussi vaste, composé d'espaces riches et variés : littoral, haute et moyenne montagne, plaines et plateaux, hyper rural et hyper urbain. Cette diversité d'espaces requiert une adaptation des modes de déplacements pour couvrir des besoins tout aussi variés.

Ainsi, l'agence régionale aura à connaître tous ces territoires et leurs besoins spécifiques en mobilité pour les accompagner. Dans cette perspective, des agences locales de la mobilité, comme l'est l'Agence Lozérienne de la Mobilité (ALM), semblent avoir toute leur place pour accompagner le changement et favoriser l'intermodalité.

L'ALM, c'est du personnel compétent, formé aux techniques de projet, à la coordination de réseau, à l'animation, à la communication, etc..., et des bénévoles investis, présents, acteurs. La mobilité est au cœur de notre activité. En Lozère, notre connaissance du territoire et des différents acteurs, élus, société civile, administration, est notre force. L'ALM a su rassembler autour de la mobilité mais également inciter et accompagner le changement de comportements. Et cette dynamique locale se poursuit.

Aujourd'hui, il nous semble également important de partager notre savoir-faire avec les autres départements de la Région pour qu'un service adapté soit proposé à tous et que l'agence régionale devienne un outil pertinent pour tous, partout.

Forte d'une expertise développée tout au long de huit années au service de la mobilité en milieu rural, l'ALM se propose d'accompagner la Région dans l'élaboration de ce projet et d'être force de proposition.

Dans un premier temps, nous avons rédigé cette contribution que nous vous proposons d'intégrer lors des réflexions et des échanges des Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité et, en particulier, lors de votre phase finale d'analyse.

Sommaire

1. Pourquoi créer une Agence autour de la mobilité ?
2. Comment réduire la distance aux transports en commun ?
3. Comment faciliter la mobilité de tous ?



1. De Voisine à l'Agence Lozérienne de la Mobilité (ALM)...

En 2008, c'est la création de « **VOISINE** », association de covoiturage solidaire intégré à l'environnement. Sur le département de la Lozère, marqué par la ruralité, cette association avait pour but d'initier, d'accompagner, de promouvoir et de déployer le covoiturage et la mobilité durable dans une démarche éco-responsable et solidaire.

En 2016, Voisine devient l'**Agence Lozérienne de la Mobilité (ALM)** (sous statut associatif loi 1901) au terme de trois années de recherches et de réflexions pluri-partenariales sur la mobilité en Lozère.

L'ambition de l'ALM est d'améliorer les perspectives de déplacement des Lozériens, notamment grâce au développement des partenariats avec une plus grande diversité d'acteurs locaux. C'est un point essentiel pour développer une mobilité vertueuse et durable, pensée de manière globale et transversale.

2. Réduire la distance aux transports en commun...

La Lozère est enclavée mais très active. La Lozère est peu accessible mais très sportive. La Lozère est loin de tout mais très touristique. Pour rester un pays d'accueil et de bien vivre, elle doit conserver ses lignes de train, consolider ses lignes de bus, et soutenir une **offre de service mobilité complète et diversifiée**.

Pour rendre ces solutions « soutenables », l'ambition de l'ALM est de **travailler en synergie avec tous les opérateurs** pour construire une réponse adaptée, fédérer et mobiliser toutes les énergies vers un seul but : permettre à chacun de se déplacer en toute autonomie, en utilisant le plus souvent possible, des modes de transport « vertueux ».

Sur la base des diagnostics réalisés, il s'agit :

- ⇒ **d'organiser les horaires et lignes des transports en commun pour un dépôt en gare avant le départ d'un train et le retour en centre-bourg dès l'arrivée du train.** Cette organisation n'existe pas en Lozère alors qu'elle serait efficace sur plusieurs bourgs – centres. Le stationnement et la circulation en seraient facilités et le bus serait plus souvent utilisé;
- ⇒ **de soutenir ou proposer une offre de service mobilité complète et de faciliter l'intermodalité :**
 - en améliorant la performance de l'offre de transport, en donnant de la lisibilité à l'offre par une information pertinente du public,
 - en créant ou développant de nouveaux services de proximité (covoiturage, autopartage, prêt et location de véhicule, de vélo, vente de billet, transport à la demande...).
- ⇒ **de favoriser l'usage et le développement des modes les moins polluants (covoiturage, auto-partage, modes actifs,...) en :**
 - facilitant la mise en relation des personnes à travers de la sensibilisation, du conseil et des formations,
 - encourageant et facilitant l'usage des modes alternatifs grâce à des aménagements urbains (zone 30, zone de rencontre, mobilier urbain...) ou péri-urbain (voix vertes, cheminement piétonniers, aire de covoiturage...).

Des transports en commun utilisés si...

- ⇒ **on facilite l'accès en proposant des horaires et des tarifs adaptés, des itinéraires appropriés et des cadencements en nombre suffisant.**
- ⇒ **le rabattement est formalisé, construit avec les collectivités, la population et les transporteurs.**

Une mobilité « vertueuse » développée grâce à :

- ⇒ **L'accompagnement des collectivités et de l'Etat pour la mise en œuvre de leurs programmes et schémas de planification autour de la mobilité et de façon associée à l'environnement, à la santé et au tourisme.**
- ⇒ **la mobilisation citoyenne par des outils participatifs et une communication active.**

3. Faciliter la mobilité de tous...

Pour répondre aux enjeux d'un déplacement durable accessible à tous, l'ALM a développé toute une palette d'outils d'information, de sensibilisation, d'accompagnement méthodologique, de formation, etc... En voici une présentation simplifiée :

◆ Informer tout public sur l'offre de déplacement

- ⇒ Un **site de covoiturage** via un site Internet www.voisine48.fr, une page facebook et une application Android prête à intégrer toutes les données multimodales du territoire ;
- ⇒ Une **information multimodale** recensée, coordonnée, mise à jour, accessible à travers un outil commun et un lieu d'information centralisé et bientôt associé à des relais territorialisés ;
- ⇒ Un **accueil téléphonique** et physique **tout public** pour l'accompagner dans sa recherche de solutions de déplacement et l'orienter vers des parcours spécifiques si besoin.

◆ Sensibiliser à l'écomobilité pour contribuer au changement de comportements

- ⇒ A partir d'outils conçus par l'équipe, **interventions pédagogiques sur la thématique de la mobilité durable** pour tous les niveaux scolaires et le grand public ;
- ⇒ **Accompagnement de collectivités**, de parents ou d'associations de parents, d'enseignants, pour animer et organiser leur projet d'écomobilité scolaire (carapattes ou pédibus) ;
- ⇒ **Utilisation de l'évènementiel pour sensibiliser, animer, interpeller** la population (Semaine Européenne de la Mobilité, manifestations diverses, expositions, stands, une pièce de théâtre (dont l'ALM est producteur), jeux, débats, ...

◆ Accompagner les dynamiques locales d'écomobilité

- ⇒ Réalisation de **diagnostics mobilité** de territoire et élaboration des fiches actions qui en découlent, par le biais d'une démarche participative (population, élus, acteurs) ;
- ⇒ **Mise en place de «Relais écomobilité** » qui accompagne les élus et acteurs locaux, dans leur démarche « d'acteur écomobile », l'objectif étant d'inscrire le territoire dans une démarche de progression continue sur plusieurs années ;
- ⇒ **Accompagnement technique et méthodologique** des entreprises ou zones d'activités, des associations, des établissements scolaires ou des collectivités dans la réalisation de leur plan de déplacement (PDE/PDIE/PDES) ou plan de mobilité.



◆ Former autour de la mobilité

- ⇒ A partir d'un **diagnostic mobilité et des ateliers « autonomie mobilité »**, évaluer les compétences et les conditions de mobilité de la personne et lever ses freins psychosociaux et cognitifs afin de développer son autonomie ;
- ⇒ Animer des **formations d'éco-conduite**, en effectif réduit pour une meilleure qualité d'apprentissage, avec un contenu adapté aux besoins mêlant compétences de conduite et sécurité routière.

◆ Etre un centre ressource pour tout avis et tout accompagnement autour de la mobilité dans le cadre de projets associatifs et institutionnels

- ⇒ **Participation technique dans les projets d'aménagement du territoire** : Parc Naturel Régional de l'Aubrac, qualification de l'offre d'accueil, aménagement des centres-bourgs, contrat local de santé, PLUI Cévenne des Hauts Gardons, Plan Territorial Insertion, plan pauvreté, plan famille, etc...
- ⇒ **Coordination des acteurs** : faire émerger les actions écomobiles et accompagner la mise en réseau des parties prenantes du territoire

Le développement de l'ALM, tel que souhaité, devrait permettre l'offre d'un panel supplémentaire de services, pour une prise en charge globale des déplacements : prêt de véhicules pour tous les besoins, auto-partage, accueil et animation du parking intermodal, etc...

L'Agence Lozérienne de la Mobilité s'appuie sur des professionnels compétents, formé aux techniques de projet, à la coordination de réseau, à l'animation et à la communication. Polyvalents, ils ont su développer des réponses adaptées, innover, inventer avec l'appui des bénévoles investis, présents, acteurs.

Salariés et bénévoles ont toujours eu à cœur de répondre aux besoins de mobilité exprimés tant par la population ou leurs représentants que par les professionnels de différentes structures. Les projets définis ont donc été construits en synergie et sur un mode partenarial.

Aujourd'hui, l'ALM mobilise, fédère, coordonne, anime et conseille un réseau d'acteurs autour de la mobilité en Lozère (collectivités, entreprises, associations, société civile...) pour construire ensemble des solutions adaptées aux besoins de mobilité de tous les publics, mettre en commun expertises et expériences et proposer un panel de services innovants dans un lieu « ressources ». C'est ce qui vous a été présenté dans ce feuillet de 4 pages.

Demain, nous vous proposons également d'apporter nos compétences, nos connaissances, nos outils, nos projets au service de cette nouvelle Région composée, comme en Lozère, d'une diversité de paysages, d'acteurs et de problématiques autour de la mobilité.

« Notre principal objectif est de favoriser la diminution des frais de déplacement des usagers, d'améliorer leur pouvoir de se déplacer en toute occasion, de créer des réseaux de solidarité... »

*Evelyne Boukera,
Présidente de l'ALM*

Pour en savoir plus sur les buts et l'organisation de l'ALM, nous vous joignons une copie des statuts validés le 1^{er} avril 2016.

Agence Lozérienne de la Mobilité (ALM) :

Nom féminin composé
(du lozérien : VOISINE)



1. Synergie d'un collectif d'acteurs du territoire, considérant la mobilité par sa diversité d'enjeux et de champs d'interventions pour :

- Une information multimodale complète et accessible à tous ;
- Un accompagnement personnalisé qui répond à chaque besoin de mobilité ;
- Un panel de services adaptés aux professionnels et aux particuliers du département ;
- Une écoute attentive des usagers et des avancées du domaine pour un partage valorisé des savoirs et une pertinence des mises en œuvre.

2. Moteur de solutions de déplacement plus durables pour tous.